Une famille décimée sur la route à Constantine

Page 24

MOUTONS DE L'AÏD EL-ADHA

Les points de vente fixés à Alger

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6157 - SAMEDI 11 AOÛT 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

POLISARIO ET MAROC

Reprise des négociations d'ici novembre

Page 3

Descente des forces de sécurité sur les plages

VIVE CONDAMNATION DU CRIME DE BÉJAÏA

L'assassinat d'un vacancier par des «parkingeurs» clandestins à Béjaïa continue de susciter une vive indignation sur les réseaux sociaux et au sein de la population locale. Les internautes ne cessent de condamner un «acte barbare, abject et ignoble», tout en exigeant l'arrestation des auteurs du crime, et appellent à mettre fin à cette maffia qui sévit sur les plages, dans les parcs, les endroits publics et dans les villes. Le crime a conduit la gendarmerie et la police à lancer jeudi une opération conjointe sur les plages et les parkings pour déloger les indus occupants et les parkingueurs clandestins.

Page 5



DR



YÉMEN

LA COALITION ACCUSÉE DE MASSACRE D'ENFANTS

Page 7

CNAS



INFORMATISER LA FICHE MÉDICALE

Page 2

L'ÉTÉ À ANNABA

LA COQUETTE FAIT LE PLEIN D'ESTIVANTS



Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DANS L'OPTIQUE DE LA STRATÉGIE SH 2030

Ould Kaddour lance le rajeunissement de Sonatrach

LE PRÉSIDENT directeur général (Pdg) de Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, a indiqué avant hier à Béjaia que la stratégie SH 2030 permettra au groupe pétrolier national de consolider sa place parmi les cinq grandes compagnies pétrolières mondiales.

«Cette nouvelle stratégie permettra à Sonatrach de passer à un autre cap dans son développement», a soutenu M. Ould Kaddour qui s'exprimait lors de la présentation de la stratégie de développement du groupe à l'horizon 2030 (SH 2030), au siège de l'unité de transport par canalisation de la Société de Transport des hydrocarbures (STH).

« Un saut réalisable grâce aux atouts dont dispose le groupe et à la capitalisation de ses potentialités humaines et le capital expérience acquis, mais qui, pour se faire, nécessite une réforme sérieuse des ressources humaines du groupe. « A ce propos, il a indiqué que «fondamentalement, l'année 2019 sera pour le groupe celle de la mise en œuvre du processus de réformes des ressources humaines avec l'adoption d'une stratégie plus importante et plus élaborée pour mieux gérer les intérêts du groupe». Sonatrach procédera au lancement d'un programme de formation «200 Top jeunes», a indiqué, dans ce contexte, Ould Kaddour.

M. B.

OBSÈQUES DU COLONEL MOHAMED SALAH YAHIAOUI

Vibrant hommage au défunt

LE MOUDJAHID Mohamed Salah Yahaoui décédé, hier à l'hôpital miliaire d'Ain Naadja (Alger) à l'âge de 86 ans, a été inhumé au cimetière de Sidi Yahia à Alger après la prière du vendredi, en présence de plusieurs de ses compagnons et de hauts responsables de l'Etat.

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika lui a rendu un vibrant hommage dans un message de condoléances adressé à sa famille.

Il se trouvait, il y a quelques jours, en soins dans un hôpital à Amman, la capitale de la Jordanie. Ses médecins avaient recommandé à sa famille de le rapatrier, n'ayant plus d'espoir de le guérir.

Né en 1932 à Barika (Batna), Mohamed Salah Yahiaoui est instituteur avant de rejoindre le maquis en 1956, où il devient membre de l'état-major général dirigé par le colonel Houari Boumediène.

Membre du Conseil de la Révolution (1965-1977) lors du coup d'Etat du 19 juin 1965, qui avait renversé le président Ahmed Benbella, le colonel Yahiaoui est placé à la tête de l'Ecole interarmes de Cherchell de 1968 à 1977.

En novembre 1977, il est chargé par le président Boumediene de reprendre en main le Parti (1977-1979). A la mort de ce dernier, il est un candidat potentiel à la succession, mais il sera écarté par l'armée au profit du colonel Chadli Bendjedid. «A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons «

S. N.

SELON LE DG DE LA CNAS

Vers la mise en place d'une fiche médicale informatisée

Un projet de mise en place d'une fiche médicale informatisée est en cours d'élaboration par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) pour une meilleure prise en charge des assurés sociaux en termes de prestations, a indiqué son directeur général Hassen Tidjani Haddam.



«Le développement d'une solution utilisant la fiche médicale informatisée est en cours d'élaboration par la CNAS pour assurer un contrôle médical en temps réel au niveau de la structure d'affiliation, afin de garantir une meilleure prise en charge des assurés sociaux et avoir une base de données unique sur l'ensemble des actes et des prescriptions», a affirmé Haddam dans un entretien à l'agence de presse officielle.

Cette fiche médicale informatisée permettra également une «meilleure visibilité», notamment en matière de consommation de médicaments et d'autres prestations et, par conséquent, «une meilleure maîtrise des dépenses», a-t-il précisé.

Haddam a rappelé les dispositifs de contrôle médical et administratif entrepris par la CNAS, affirmant que le contrôle sera intensifié, automatisé et ciblant certaines professions «pourvoyeuses d'arrêts de travail» pour lutter contre les éventuels abus.

Dans ce contexte, il a relevé qu'au titre du contrôle des arrêts de travail, les agents de la CNAS ont visité 90 234 assurés sociaux durant le premier semestre de 2018, dont 8,81% ont été sanctionnés contre 195 268 assurés visités dont 9,43% sanctionnés durant la même période de l'année 2017.

Il s'agit, a-t-il expliqué, d'un contrôle administratif qui consiste à vérifier si l'assuré social, en arrêt de travail, respecte les obligations qui lui sont imposées par la législation et la réglementation en vigueur et ce, à travers des visites à domicile.

En matière de remboursement des médicaments, il a fait savoir que la Caisse a traité 32,7 millions d'ordonnances au courant du 1er semestre 2018 contre 64,7 millions durant la même période de 2017.

Sur un autre plan, Haddam a rappelé que la Caisse a mis en place un programme adapté à l'évolution technologique et à la modernisation des mécanismes de gestion, à travers l'introduction de la carte Chifa qui constitue une réalisation «stratégique» sur la voie de l'amélioration de l'accessibilité aux soins.

Le même responsable a relevé, dans ce sens, que depuis le lancement de l'opération, près de 14 millions de cartes Chifa ont été remises à leurs titulaires, alors que plus de 90 000 cartes ont été bloquées pour fraude, qualifiant ce chiffre d'»insignifiant» par rapport aux cartes délivrées et au nombre global de bénéficiaires du système de sécurité sociale, estimé à près de 39 millions d'assurés sociaux et ayants-droit.

Il s'agit, a-t-il détaillé, des cartes bloquées à l'accès aux médicaments, suite aux «fraudes avérées», ajoutant qu'un travail de sensibilisation est effectué en direction des assurés sociaux et des ayants-droit sur la «bonne utilisation» de cette carte.

Pour ce faire, des dispositions ont été prises pour une meilleure prestation de services, notamment la mise en place d'un «guichet unique» au niveau de toutes les structures, afin de garantir aux bénéficiaires de la couverture sociale l'accès à l'information et à la prise en charge de leurs demandes de prestation.

Le développement d'une solution technique de contrôle «on line» entre le pharmacien conventionné et le contrôle médical, la dispense de production des documents d'état civil pour le bénéfice des prestations et le contrôle médical à distance pour les zones enclavées et isolées du Sud, figurent également parmi les mesures de modernisation.

D'autre part, Haddam a évoqué le dispositif de conventionnement conclu entre la CNAS et les officines, les cliniques d'hémodialyse et de chirurgie cardiaque, les transporteurs sanitaires, les médecins traitants et les opticiens lunetiers.

Ainsi, au 1er semestre 2018, le montant de la facture réglée aux 11 590 officines conventionnées avec la CNAS dans le cadre du système du tiers-payant s'est élevé à près de 103 milliards de DA. Il a également fait savoir que 3 449 médecins, dont 632 spécialistes, sont conventionnés avec la CNAS pour une facture globale de 5,5 milliards de dinars.

Lynda Louifi

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Hadjar menace les laboratoires inefficaces

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué à Sétif que des mesures strictes allant jusqu'à la fermeture seront prises à l'encontre des laboratoires de recherche scientifique «inefficaces» au niveau des universités nationales.

«La fermeture de ces laboratoires interviendra après des mesures et des inspections annuelles effectuées par des comités spécialisés», a précisé le ministre à l'issue d'une visite de travail dans cette wilaya.

Il a, dans ce sens, ajouté que dans une première étape «une suspension temporaire de l'activité» sera signifiée au laboratoire avec l'obligation de procéder à une mise à niveau détaillant que si le laboratoire ciblé ne réussit pas sa mise à niveau, sa fermeture sera définitive.

Soulignant qu'une disparité caractérise l'évolution des laboratoires de recherche au nombre de 1 400, relevant du département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministre a indiqué que certains laboratoires ont réussi à conclure des contrats de coopération avec des unités industrielles et économiques.

Il a également salué l'orientation de certains laboratoires de recherche qui recourent à l'enregistrement des brevets de leurs inventions et œuvrent à établir des liens avec diverses entreprises et institutions pour valoriser les résultats de leurs recherches scientifiques, qualifiant le procédé d'» étape très importante pour activer le processus de la recherche scientifique».

Au cours de l'inauguration d'un laboratoire à la faculté des sciences de la nature et de la vie à l'université Ferhat-Abbas (Sétif 1), des explications sur un projet de traitement pour le diabète de type 1, breveté du nom de l'université Sétif 1, a été présenté par une universitaire.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a entamé sa visite dans la wilaya de Sétif par l'inauguration d'un restaurant universitaire central d'une capacité de 800 repas à l'Ecole nationale Messaoud-Zeghar à El Eulma, où il a également inspecté le projet de réalisation d'une résidence universitaire de 1000 lits.

Au chef-lieu de wilaya, Hadjar a inauguré une résidence universitaire de 3 000 lits et une unité de recherche à la cité universitaire Maaboudha, avant d'inspecter le projet de la bibliothèque centrale d'El Bez à l'université Ferhat-Abbas.

H. B.

SAHARA OCCIDENTAL

Kohler veut des négociations entre le Polisario et le Maroc d'ici Novembre

L'émissaire de l'ONU pour le Sahara Occidental, Horst Kohler, met désormais les bouchées doubles en vue de lancer un cinquième round de négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc avant la fin de l'année. C'est ce qu'a rapporté ce jeudi plusieurs sources sahraouies.



Le médiateur onusien a informé mercredi le Conseil de sécurité, lors d'un briefing tenu à New York, de sa démarche d'envoyer dans les prochaines semaines des invitations au Front Polisario et au Maroc pour reprendre les négociations directes ; à l'arrêt depuis 2012.

Horst Kohler compte organiser ce nouveau round de négociations avant la fin de l'année, probablement vers la fin d'octobre ou début novembre. En dépit des pressions du Maroc pour limiter ce briefing à un simple rapport factuel afin d'éviter des recommandations sur un retour à la table des négociations, l'ancien Président allemand a annoncé les prochaines démarches qu'il compte entreprendre pour la reprise du processus onusien. Fidèle à sa pratique de blocage, Rabat a proposé lundi le report de ce briefing pour empêcher qu'une proposition d'agenda pour la reprise du processus politique ne soit formulée lors de cette réunion.

A l'issue de ce briefing, le Front Polisario a réaffirmé dans un communiqué diffusé mercredi soir sa volonté de coopérer avec l'envoyé personnel du secrétaire général pour la reprise des négociations, exprimant son soutien aux efforts déployés dans ce sens par l'émissaire onusien.

La dernière fois où le Front Polisario et le Maroc se sont installés à la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis.

Depuis le processus de paix lancé par l'ONU se trouve dans l'impasse en raison des entraves dressées par le Maroc pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de la légitimité internationale qui garantissent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils s'attendaient à une reprise des pourparlers d'ici à octobre. Le président du parlement du Sahara occidental , Khatri Addouh, a indiqué lors de son passage au forum du journal « Al Chaab « que le Maroc entravait la mission de Köhler en voulant impliquer l'Algérie dans les négociations. «Comment peut-on accepter que le Maroc refuse de négocier avec le Polisario et demande à négocier avec l'Algérie?» s'est-il interrogé appelant la communauté internationale à «une position claire, franche et courageuse vis-à-vis des conditions posées par le Maroc».

Dans un entretien du 10 avril 2018 sur la chaîne France 24 à Paris, le ministre algérien des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, avait déclaré que l'Algérie ne s'impliquerait pas directement dans les négociations entre le Maroc et le Front Polisario, car elles ne concernaient que les deux parties en conflit. Le conflit du Sahara Occidental est le plus vieux en Afrique.

Eclaté en 1975, les belligérants, le Maroc et le Front Polisario, ont conclu un cessez-le-feu en 1991 suivi de négociations qui ont conduit à la signature des accords de Houston (Etats-Unis).

Ces accords prévoient la tenue d'un referendum d'autodétermination du peuple sahraoui qui a été ensuite renié par l'occupant marocain.

Aziza Mehdid

LÉGÈRE REMONTÉE DU PÉTROLE

L'AIE craint un déficit dans l'offre

LES COURS du pétrole se stabilisaient hier lors des échanges européens après avoir creusé leurs pertes en début de séance. Au même moment, les tensions commerciales et la vigueur du dollar pèsent sur la demande. Hier vers 14H00 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 72,50 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 43 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» pour le contrat de septembre prenait 66 cents à 67,47 dollars une heure après son ouverture.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» pour le contrat de septembre cédait 1 cent à 66,80 dollars après avoir touché 66,14 dollars, à son plus bas depuis plus d'un mois et demi à 07H50 GMT. Mais, c'est la publication du rapport mensuel de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) qui a fait redressé les cours dans les séances boursières.

«Quand les sanctions pétrolières contre l'Iran prendront effet, peut-être conjointement avec des problèmes de production ailleurs, le maintien de l'offre mondiale pourrait s'avérer très difficile», a ainsi mis en garde l'Agence internationale de l'Energie (AIE) dans son rapport mensuel.

Le troisième plus grand producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) va voir ses ventes à l'étranger plombées par les sanctions américaines qui seront effectives à partir de novembre.

Le dernier train de sanctions s'était traduit par une chute des exportations de brut de 1,2 million de barils par jour (mbj) mais «cette fois-ci l'impact pourrait être encore plus sévère», selon le rapport de l'AIE.

L'Agence note toutefois que pour l'instant, les inquiétudes sur l'offre se sont calmées, même si elle fait état d'un déclin « surprise « de la production saoudienne en juillet : elle a en effet baissé de 110.000 barils par jour (b/j) à 10,35 mbj, avec un déclin des exportations. L'OPEP publiera son propre rapport mensuel la semaine prochaine.

Par ailleurs, les marchés sont en déclin en raison d'une inquiétude sur la demande. «Les craintes que les importations chinoises de brut américain soient taxées se sont intensifiées cette semaine, alors que Pékin a émis des taxes sur les produits pétroliers (distillés)», ont expliqué les analystes de ANZ.

La tension commerciale entre la Chine et les États-Unis a monté d'un cran cette semaine, quand Pékin a annoncé mercredi qu'elle imposerait des droits de douane de 25% visant 16 milliards de dollars supplémentaires de produits américains, conformément à sa promesse de riposter face aux dernières taxes américaines sur ses produits.

C'est sans doute toutes ces perturbations qui bouchent l'horizon des investisseurs. Pour les experts, ces événements font craindre de nouvelles tensions sur les cours du brut et il est presque admis des scénarii sur des marchés où le pétrole sera coté encore plus cher.

M. K.



DES ENFANTS SAHRAOUIS CHEZ LE PAPE FRANÇOIS

Le Vatican salue les messagers de la paix

LE PAPE François a reçu des enfants sahraouis au siège du Vatican à Rome, en présence du représentant du Front du Polisario en Italie Ammar Mih, de responsables d'associations et de solidarité avec la cause sahraouie et de milliers de personnes venues du monde entier pour visiter le siège de l'Eglise catholique. Lors de cette réception, qui s'est déroulée mercredi dans le grand hall au milieu de la Cité, le pape François est descendu pour saluer ces «messagers de la paix» et a discuté longuement avec certains d'entre eux en présence du chef de la délégation sahraouie, Ammar Mih.

Le pape a exprimé son souhait que ces enfants sahraouis vivent dans «la paix, la sécurité et la tranquillité».

Les enfants sahraouis reçus par le pape du Vatican étaient habillés en vêtements traditionnels sahraouis et portaient des drapeaux nationaux. Ils ont été fortement applaudis par des milliers de personnes qui étaient présentes dans la grande salle de la Cité, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Les enfants sahraouis ont offert à l'occasion un cadeau symbolique au pape François, tout en lui transmettant un message écrit du peuple sahraoui. Les dirigeants sahraouis, qui avaient déjà exprimé leurs sentiments de partage et de soutien au Vatican concernant la nécessité d'instaurer la paix dans monde, la justice et la tolérance, comptent beaucoup sur «le rôle que le pape pourra jouer dans la défense des droits légitimes du peuple sahraoui à vivre dans la liberté et la paix, dans un Etat libre et indépendant». Le groupe d'enfants sahraouis, qui passent actuellement les vacances d'été en Italie, avait été déjà accueilli par le maire de la ville de Livourne, Filippo Nogarin, en présence des médias et des associations de solidarité avec le peuple sahraoui dans la même ville. Lors de la réception, à laquelle avaient assisté les assistants du maire et la présidente du Conseil, le maire de la ville avait signé des certificats de citoyenneté d'honneur remis aux enfants sahraouis. Pour sa part, la Présidente du Conseil de la même ville avait souhaité la bienvenue aux enfants sahraouis, exprimant la préparation de son Conseil afin de fournir toutes les facilités pour que les enfants sahraouis passent leurs vacances d'été à Livourne dans les meilleures conditions. Les enfants sahraouis bénéficient du projet vacances de paix initié par les associations et communes et localités italiennes amies avec le peuple sahraoui. Depuis leur arrivée en Italie, ils suivent un programme de divertissement aussi bien culturel que sportif, avaient indiqué des associations organisatrices de cet événement. Livourne est l'une des provinces italiennes de la Toscane qui accueillent chaque année des enfants sahraouis.

H. B.



EN PRÉVISION DE L'AID AL ADHA

23 points de vente de moutons autorisés
Médéa

L'INSPECTION vétérinaire de la direction des services agricoles a indiqué que 23 points de vente de montons ont été autorisés par arrêté du wali en date du 8 août 2018, portant réouverture des marchés à bestiaux à compter de la date de publication de l'arrêté pour une durée limitée au premier jour de la célébration de l'Aïd.
Dans ses dispositions, l'arrêté précise que la circulation et le déplacement des ovins destinés à l'abattage lors de l'Aïd est autorisée sous réserve que les bêtes soient accompagnées de certificats de bonne santé délivrés par les vétérinaires officiels ou les vétérinaires privés mandatés.
Il faut savoir que les marchés à bestiaux de la wilaya ont été fermés par arrêté du wali du 22juillet 2018, les bêtes étant atteinte de la fièvre aphteuse, et interdisant les mouvements, le déplacement et les regroupements du cheptel suite à l'apparition d'un foyer de fièvre aphteuse dans une commune du nord de la wilaya.
La réouverture des marchés à bestiaux et la désignation et la localisation des points de vente ont été rendues possible suite à l'évolution favorable de la situation et à l'approche de l'Aïd, alors qu'un dispositif pour un « Aïd sans kyste « est aussi mis en place par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, est-il indiqué.
Par ailleurs, les services de l'inspection vétérinaire portent à la connaissance du public que les établissements d'abattage dont 2 abattoirs et 8 autres lieux d'abattage disséminés à travers le territoire de la wilaya seront ouverts pendant le premier jour de l'Aïd pour permettre aux citoyens d'abattre leurs bêtes dans les conditions d'hygiène nécessaires et sous la surveillance de vétérinaires.

Nabil B.

L'ACHEMINEMENT EST PRÉVU VERS DES AÉROPORTS ALGÉRIENS

Début du transfert de bonbonnes d'eau Zemzem

Une vaste opération d'acheminement de bonbonnes d'eau Zemzem a été lancée depuis l'aéroport international de Djeddah, le roi Abdelaziz (Arabie Saoudite), vers les aéroports d'Alger, Constantine, Oran, Ouargla et Annaba au profit des hadjis de la saison 2018.



L'opération, la première du genre, consiste à transférer à l'avance des bonbonnes d'eau Zemzem qui seront distribuées aux hadjis dès leur retour des Lieux Saints, selon les explications fournies récemment en marge du lancement de cette opération.
«Cette opération d'acheminement de bonbonnes d'eau Zemzem intervient en application des instructions du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs en vue d'assurer le meilleur des services aux hadjis», a indiqué le coordinateur administratif et financier de la mission algérienne du hadj, Salah Bouterfa.
Il a ajouté que cette eau transférée à bord des avions de la Compagnie aérienne algérienne vers l'aéroport de Ouargla est «un cadeau» de l'Office national du hadj et de la Omra (ONHO) aux pèlerins, détaillant que «toutes les autorisations d'usage, imposées par les autorités saoudiennes ont été obtenues», en coordination avec les différents secteurs de la mission algérienne du Hadj, le Consulat général d'Algérie à Djeddah et les représentants de la Compagnie aérienne nationale Air Algérie et l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO).
La même source a souligné que cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ONHO visant à améliorer l'organisation et la gestion du pèlerinage, permettra également «d'accompagner et de rassurer les pèlerins algériens».
Bouterfa a indiqué que la première cargaison, acheminée vers l'aéroport de Ouargla, «totalise 3 001 bonbonnes d'eau de Zemzem de 5 litres chacune», relevant que «des espaces de stockage ont été aménagés dans les aéroports algériens et des bureaux de distribution d'eau Zemzem ont été installés avec l'objectif d'entamer la distribution d'eau aux hadjis dès leur retour au pays».
La même source a souligné que huit vols sont programmés depuis l'aéroport international de Djeddah vers cinq aéroports algériens pour transporter 38 178 bonbonnes d'eau Zemzem, soit au total 190 tonnes.
Par ailleurs, les hadjis pris en charge par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika ont quitté, jeudi matin, le pays à destination des Lieux Saints pour accomplir les rites du pèlerinage de la saison 2018.
La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, a supervisé une cérémonie de départ à l'aéroport international Houari Boumediene, en l'honneur des 118 hadjis (hommes et femmes) âgés de 60 à 70 ans, originaires de différentes régions du pays et issus de familles nécessiteuses, à faible revenu ou pensionnaires des centres d'accueil de personnes âgées relevant du secteur de la solidarité nationale. Ce groupe de hadjis sera pris en charge pendant son séjour dans les lieux saints par un staff administratif et médical spécialisé dotés de tous les équipements et médicaments nécessaires, en sus de guides qui se chargeront d'orienter et d'accompagner les pèlerins. S'exprimant en cette occasion, Mme.
Eddalia a salué cette «louable» initiative perpétuée depuis plusieurs années par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika en faveur des personnes démunies, affirmant que cette démarche a dessiné le sourire sur le visage de ces hadjis dont les conditions matérielles n'ont pas permis de visiter les Lieux Saints.
Pour leur part, les hadjis ont exprimé leur gratitude au président de la République qui leur a permis d'accomplir les rites du hadj, qualifiant cette initiative de «noble initiative».

M. D.

EN PRÉVISION DE L'AID EL ADHA

Plus de cent points de vente ouverts à Alger

UN TOTAL de 105 points de vente directe de moutons ont été ouverts avant-hier dans différentes régions de la capitale en prévision de la fête de l'Aid El Adha, a annoncé à Alger le président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), Doubbi Bounoua Ladjel.
«Ces espaces de vente aménagés à travers la wilaya d'Alger devraient offrir les meilleures conditions de vente en rapprochant directement les éleveurs des consommateurs», a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre qui l'a regroupé avec le président de la Fédération nationale des éleveurs, Djilali Azaoui et des éleveurs de différentes wilayas du pays au siège de la CNA. Le président de la Chambre a tenu à expliquer que ces espaces ont été accordés prioritairement aux éleveurs qui sont munis de leur carte professionnelle en plus d'un certificat de vaccination de leur bétail.
« Ce sont des conditions obligatoires pour sécuriser les ventes en protégeant le citoyen contre les produits avariés. «
Toutefois, il a mentionné qu'il existe deux espaces très demandés par les éleveurs par rapport aux autres points de vente. Il s'agit du site de la Safex, du côté du parking et celui de Bab Ezzouar. Mais, leur capacité d'accueil ne dépasse pas une trentaines d'éleveurs chacun. « Ce sont les deux endroits préférés des éleveurs car ils offrent plus de confort et de sécurité par rapport aux autres sites. De plus, ils sont accessibles aux citoyens, ce qui permet une plus grande affluence vers ces deux marchés. « Pour trancher la question, ce même responsable a affirmé que la chambre procèdera à un tirage au sort.
Pour sa part, le président de la Fédération nationale des éleveurs, Djilali Azaoui, a rappelé que le ministère de l'Agriculture aménage, depuis 2014, des points de vente à travers les grandes villes du pays à l'approche de l'Aid. Il a considéré que c'est une expérience réussie du fait qu'elle a permis de réduire l'anarchie et la spéculation qui prévaut sur le marché de bétail à cette occasion.
« C'est une opération qui a fait ses preuves car elle profite aussi bien aux éleveurs qu'au consommateurs.» Pour lui, elle permet de décentraliser la vente tout en permettant à l'éleveur d'écouler la totalité de son produit avec une marge bénéficiaire «appréciable».
En outre, elle offre l'occasion aux consommateur d'acheter un produit sain à des prix «abordables». Interrogé sur les prix, le représentant des éleveurs a avancé une fourchette comprise entre 40 000 et 50 000 DA pour un mouton de taille moyenne et un prix oscillant entre 60 000 et 111 000 lorsqu'il s'agit d'une bête de plus d'un quintal. « On ne peut pas imposer un prix fixe. Mais une chose est sûre, l'abondance de l'offre et la multiplication des sites de proximité consacrés à la vente du bétail va barrer la route aux spéculateurs, ce qui profitera forcément au consommateurs sans pénaliser les éleveurs. « Pour rappel, entre 4 à 5 millions de tête ovines seront sacrifiées au cours de l'Aid de cette année, selon les prévisions du président de la CNA.

S. T.

DESCENTE DES FORCES DE SÉCURITÉ SUR LES PLAGES

Vive condamnation du crime de Béjaïa

Le décès du vacancier Aïssa Zoubir, natif de la commune d'El Megheier dans la wilaya de Oued-Souf, continue d'alimenter les discussions à Béjaïa. Le défunt a été battu à mort par trois «gardiens» de parkings sauvages à Lotta dans la commune de Souk El-Ténnine.



Les trois criminels, qui auraient été arrêtés par les services de sécurité, ont agressé la victime pour avoir exigé un ticket et refusé de se faire racketter de 200 DA de frais de stationnement dans une aire vague près de la plage. Les commentaires et les débats explosent la toile. Les gens n'y vont pas par quatre chemins pour critiquer la gestion des plages. Ils dénoncent et condamnent à l'unanimité «cet acte barbare, abject et ignoble, exigeant l'arrestation des auteurs du crime et leur traduction devant les tribunaux». Les commentaires défilent sur les réseaux sociaux et les gens présentent leurs condoléances à la famille. Certains réclament justice ; ils réclament la perpétuité pour les auteurs du crime d'un père de famille dont le seul tort est d'avoir protesté contre le prix que les voyous veulent imposer aux honnêtes citoyens venus séjourner dans une région pourtant connue pour son hospitalité.

Ainsi, l'association «Les Aiguades» a observé un rassemblement devant le siège de la wilaya jeudi matin suite à un appel qu'elle a lancé le jour du décès de la victime. «Devant cet acte criminel condamnable à l'encontre du défunt venu de Oued-Souf pour séjourner dans une ville paisible, un séjour qui s'est, malheureusement, transformé en drame et en véritable cauchemar pour une modique somme de 200 DA, l'association des «Aiguades» dénonce ce crime barbare et abject et apporte son soutien indéfectible aux membres de sa famille», lit-on dans l'appel. L'action a été placée sous le slogan «Non à l'impunité».

Animateurs de l'association organisatrice, syndicats, partis politiques, élus, militants, animateurs associatifs, citoyens ont allumé des bougies à la mémoire du défunt.

Aussi bien le président de l'association que les participants, tous ont «condamné cet acte abject et ignoble et exigé l'arrestation et la traduction des criminels devant la justice». Pour Malek Djellouli, président de l'association «les Aiguade», les criminels qui ont sauvagement agressé Aïssa Zoubir, qui est décédé quelques jours après, ne représentent pas la population de Béjaïa et ce crime ne doit pas rester impuni pour qu'un tel acte barbare ne se reproduise plus à l'avenir».

Les manifestants ont ensuite exigé l'application stricte de l'instruction du ministère de l'Intérieur sur «la gratuité de l'accès aux plages».

Réagissant sur les réseaux sociaux à l'agression puis la mort de l'estivant d'El Oued, le député indépendant Braham Benadji dit ne pas croire aux opérations de sécurisation des plages et que «les autorités sont incapables de toucher aux propriétaires des khaymates géantes de 100 mètres installées à ciel ouvert au bord de la mer et transformées, impunément, en cabarets et en lieux de débauche (drogue, alcool et prostitution)». Pour lui, «ces gens sont bien protégés car beaucoup d'argent circule et profite à tout le monde».

Notons que la police et la Gendarmerie nationale ont mené des opérations conjointes mercredi après-midi sur les plages des daïras d'Aokas et de Tichy et aussi à la brise de mer. Cette descente a été menée afin de nettoyer les plages des squatteurs qui font leur loi. «Deux hommes ont été arrêtés pour création illicite de parkings", alors qu'un autre a été arrêté pour possession d'arme blanche, selon un communiqué qui nous a été transmis par la sûreté de wilaya. Laquelle a fait état de la saisie de 123 tentes et la convocation de plusieurs personnes pour vérifications des autorisations de création de parkings et occupation des plages avec matériel...», entre autres. La sûreté de wilaya et la gendarmerie ont mobilisé 131 policiers avec 87 véhicules et 32 gendarmes avec 10 véhicules. Pas moins de 73 personnes ont été fouillées et un contrôle d'identité a été effectué sur 108 personnes. Ajouter à cela le contrôle de 12 locaux commerciaux. Par ailleurs, un groupe de citoyens compte organiser une action de protestation sur le littoral.

Celle-ci sera placée sous le mot d'ordre « Parking gratuit». Il s'agit pour eux de « nettoyer les plages de la mafia qui les squatte». Pour les initiateurs de l'action, «l'idée est venue suite à l'indignation exprimée par les Béjaouis en apprenant le décès d'un estivant natif du Sud algérien». Et d'ajouter : «Cette action vise à interpeller les autorités à tous les niveaux, lesquelles sont jugées «complices» par leur passivité par rapport au chaos et à l'insécurité qui règnent sur nos plages». Il s'agit, selon eux, de les sensibiliser pour qu'un changement soit apporté à la gestion de nos plages qui sont, normalement, gratuites, selon l'instruction du ministère de l'Intérieur».

De Béjaïa,
Noureddine Bensalem

LUTTE ANTITERRORISTE

Deux casemates détruites à Aïn Defla

DEUX casemates pour groupes terroristes ont été découvertes et détruites avant-hier à Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 09 août 2018 à Aïn Defla/1ère Région militaire, deux (02) casemates pour groupes terroristes», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «un détachement combiné de l'ANP a récupéré, à In Amenas/4e RM, une somme d'argent s'élevant à 28.880.000 dinars algériens volée de la poste de Debdeb la semaine précédente», indique le MDN, soulignant que «l'enquête est toujours en cours afin de cerner tous les détails relatifs à cet acte criminel et de récupérer la totalité de la somme d'argent volée».

Pour rappel, une somme de 300 millions DA avait été dérobée samedi dernier au cours d'un braquage ayant ciblé ce bureau de poste implanté dans la région frontalière de Debdeb.

A El Oued et Biskra/4eRM, des détachements de l'ANP ont intercepté «trois (03) contrebandiers, trois (03) camions et 64 quintaux de tabac», tandis que d'autres détachements ont appréhendé, à Tamanrasset et Bordj Badji-Mokhtar/6e RM, «huit (08) contrebandiers et saisi quatre (04) véhicules tout-terrain, 3,779 tonnes de denrées alimentaires et divers outils d'orpaillage».

D'autre part, «des détachements de l'ANP ont mis en échec, lors de diverses opérations menées à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/5e RM, des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 11.379 litres», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Oran et Tlemcen/2e RM, «deux (02) narcotrafiquants en possession de 07,7 kilogrammes de kif traité».

De même, «treize (13) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Saïda, Naâma et Laghouat», conclut le MDN.

S. N.

VIOLENCE DANS LES STADES

La DGSN lance une campagne de prévention

DURANT la saison sportive passée, le nombre de supporters arrêtés en possession de drogue, d'armes blanches et pour violence a dépassé un millier, tandis que le nombre de blessés a franchi le cap des 300 cas, sans parler des dégâts matériels qui sont importants. Pour cette saison, la DGSN appelle à une saison footballistique sans violence, voire à une «paix» sportive.

A l'occasion du lancement, ce vendredi, du championnat professionnel de football, Ligue 1, pour la saison 2018-2019, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a appelé l'ensemble des dirigeants et des supporters à la bonne conduite, au fair-play et à la « paix « sportive durant la saison footballistique. Sous le slogan «Fiers de vous accompagner «, la DGSN compte faire de la saison sportive 2018-2019 une période de sportivité exemplaire et beaucoup moins « sanglante



« en matière de violence par rapport aux saisons passées.

Dans un communiqué datant d'hier, la DGSN a assuré qu'elle organisera, tout au long de la saison sportive, plusieurs activités et campagnes au profit des supporters de l'ensemble des clubs sportifs, cela pour enraciner la culture du fair-play dans les stades. Selon la DGSN, ces prochaines activités seront organisées suivant un plan spécial établi par des cadres de la Sûreté nationale. Ce plan prévoit d'accompagner les supporters durant toute la saison 2018-2019, et ce, en leur fournissant des conseils utiles, notamment dans le domaine de la sécurité routière, où il est prévu les déplacements, par milliers, des supporters vers d'autres wilayas pour soutenir leurs clubs. Ces routes sont, chaque année, le théâtre de la mort de dizaines de supporters, d'où l'objectif pour la DGSN d'en réduire le nombre de décès à travers son plan spécial. A l'occasion du lancement du championnat professionnel de football, la Sûreté nationale appelle les supporters à la prudence lors de leurs déplacements dans les stades prévus tout au long du championnat. Aussi, l'interdiction de l'usage de la drogue et du port d'armes blanches dans les tribunes des stades fera l'objet d'une grande campagne de sensibilisation qui couvrira l'ensemble du pays, a annoncé la DGSN. Par ailleurs, la Sûreté nationale a indiqué la participation prochaine de plusieurs partenaires sportifs à la campagne de sensibilisation des jeunes supporters contre la violence dans les stades. Avant de conclure, la Direction générale de la Sûreté nationale a assuré la mobilisation de grands moyens humains et matériels pour sécuriser la saison sportive 2018-2019.

Sofiane Abi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BECHAR
NIF : 080 172 010 84

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 34

INTITULE DE L'OPERATION : TRAVAUX DES VOIRIES DES RESEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE DES LOGEMENTS PUBLICS ACHEVES

NUMERO DE L'OPERATION :

La Direction de l'urbanisme et l'architecture et de la construction de BECHAR lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
TRAVAUX DES RESEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT AU POS N° 04 TEGHLINE – 2ème TR / BECHAR

Les entreprises qualifiées en hydraulique catégorie IV quatre et plus (activité principale) et intéressées par le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BECHAR
SIS N° 12 BOULEVARD CL CHABOU – WILAYA DE BECHAR

Pour plus de détails, l'ensemble des soumissionnaires est invité à consulter les dispositions du cahier des charges.
Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges sous peine d'irrecevabilité et doivent parvenir sous triple enveloppe anonyme adressée :
A Monsieur le Directeur de l'urbanisme d'architecture et de la construction de la wilaya de Béchar
SIS N° 12 BOULEVARD COLONEL CHABOU – WILAYA DE BECHAR

Et comportant la mention : **«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres », (Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales) et indiquer le projet considéré.**

Les offres doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur, à savoir :

1- DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :
2- Une déclaration de candidature ; selon le modèle ci-joint au cahier des charges remplie soigneusement signée, cachetée et datée.
3- Une déclaration de probité ; selon le modèle ci-joint au cahier des charges remplie soigneusement signée, cachetée et datée.
4- Les statuts pour sociétés (SARL, EURL, SNC,…).
5- Copie du registre du commerce.
6- La copie du certificat de qualification et de classification (travaux d'hydraulique) catégorie IV quatre et plus valide jusqu'à la fin de validité des offres.
7- Les copies des bilans des trois dernières années 2015-2016-2017 certifiés par le commissaire aux comptes et visés par le service des impôts.
8- La copie de la carte d'identification fiscale (NIF).
9- Une copie de l'attestation de C20.
10- Copie de l'attestation de solvabilité bancaire.
11- Copie du casier judiciaire en cours de validité.
12- La copie des mises à jour (CNAS, CACOBATH, CASNOS) en cours de validité.
13- La copie de la liste des moyens humains de l'entreprise destinés au projet de l'année en cours, suivant les déclarations CNAS-CACOBAT, (en présentant les diplômes et les attestations, etc.).
14- La copie de la liste des moyens matériels accompagnée des cartes grises et assurances en cours de validité au nom de l'entreprise pour les moyens roulants et le PV de l'huissier de l'année en cours, pour les autres moyens.
15- Les copies des références professionnelles justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage.
16- En cas de groupement d'entreprises, joindre le protocole d'accord et définir la part que détient chaque membre ainsi que le chef de file.
- La copie d'extrait de rôle en cours de validité, et non enregistré dans la liste des fraudeurs.
- La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales SARL, EURL, SNC,… délivrée par les antennes locales du registre du commerce de l'année 2017.

2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :
1- Une déclaration à souscrire ; selon le modèle ci-joint au cahier des charges remplie soigneusement signée, cachetée et datée.
2- Un planning des travaux suivant le délai proposé.
3- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».
4- Mémoire technique justificatif.

3- L'OFFRE FINANCIÈRE CONTIENT :
- La lettre de soumission ; selon le modèle ci-joint dûment renseignée signée et paraphée et datée par la personne habilitée à engager l'enreprise.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ; rempli soigneusement, daté et ne porte aucune rature et surcharge dûment signé et paraphé.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; rempli soigneusement, daté et ne porte aucune rature et surcharge dûment signé et paraphé.
- La récapitulation.

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges sous peine d'irrecevabilité et doivent parvenir sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» Appel d'offres relatif aux :
TRAVAUX DES RESEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT AU POS N° 04 TEGHLINE – 2ème TR – BECHAR –
A Monsieur le Directeur de l'urbanisme et l'architecture et de la construction de la wilaya de Béchar

- La date de dépôt des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** avant **midi (12h00)** à compter de la première parution dans *le BOMOP* ou l'un des quotidiens nationaux, qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncide avec les week-ends ou jour fériés.
L'ouverture des plis (dossier de candidature, dossier technique et financier) sera tenue, dans une séance publique au siège de la Direction de l'urbanisme et l'architecture et de la construction de BECHAR par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **quatorze heures (14h00).**
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **trois (03) mois** + la durée de préparation des offres.

La Directrice

Le Jeune Indépendant **du 11/08/2018 /ANEP N° 824 719**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'ILLIZI
Cité : 50/90 ZHU ILLIZI
NIF : 0001 33019000 852

Réf/774/DMO/OPGI/2018

Mise en demeure N° 01
(Reprendre des travaux)

L'entreprise **Ben Aissa ABDELMALEK**, siège social cité In Elkousse, commune d'Illizi, titulaire du marché n° 21/2016 approuvé le **27/10/2016**, relatif à la réalisation des réseaux d'assainissement AEP éclairage extérieur et des travaux d'aménagement des 64/500 logements publics locatifs type F03 à Bordj Omar Idriss, est mise en demeure de reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai n'excédant pas les **dix (10) jours** à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou *le BOMOP.*

Passé ce délai, l'Office engagera les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, à savoir la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

Le Directeur général

Le Jeune Indépendant **du 11/08/2018/ANEP N° 824 824**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
DE LA WILAYA DE CHLEF

N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 000302019024263

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, le Directeur de la poste et des technologies de l'information et de la communication de la wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint avec des capacités minimales N° 01/2018, paru dans les quotidiens ***El Djazair*** et ***le Jeune Indépendant*** en date du 28/06/2018 relatif à la réalisation d'un siège de la Direction de la poste et des technologies de l'information et de la communication avec logement de fonction à Chlef, Lot N° 02 Voirie et Réseaux divers, qu'à l'issue de la séance d'évaluation des offres techniques et financières effectuée le 24/07/2018, le marché est attribué provisoirement à :

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISE RETENUE	NOTE TECHNIQUE OBTENUE	MONTANT EN TTC (DA)	DELAIS	CRITERES DE CHOIX
Réalisation d'un siège de la Direction de la poste et des technologies de l'information et de la communication avec logement de fonction à Chlef Lot N° 02 (Voirie et Réseaux divers).	EURL MONOBAT NIF : 001402019003853	52	37.426.112,10	08 mois	Offre la plus avantageuse économiquement

Les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N ° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Chlef dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 11/08/2018/ANEP N° 824 741

YÉMEN

La Croix rouge internationale accuse la coalition de massacre d'enfants

Quarante civils ont été tués et 60 autres blessés, dont une majorité d'enfants, suite à une frappe saoudo-US visant la ville de Dahyane, dans la province de Saada.



La plupart des victimes sont des élèves qui étaient à bord d'un camion qui circulait dans un marché, lorsqu'il a été bombardé par l'aviation saoudienne, a rapporté le correspondant d'AlMasirah. Cette information a été confirmée par la Croix Rouge. « Après une attaque ce matin contre un bus transportant des enfants sur un marché de Dahyan dans le nord de Saada, un hôpital soutenu par le CICR a reçu des dizaines de morts et de blessés », a indiqué l'organisation sur Twitter, sans préciser la nature de l'attaque. « Selon le droit humanitaire international, les civils doivent être protégés durant les conflits », a ajouté le CICR. De son côté, la représentante au Yémen de l'Unicef, l'agence des Nations unies pour l'enfance, Meritxell Relano, s'est dite « préoccupée par les premières informations faisant état d'enfants tués à Saada ». « Nos équipes sont en train de vérifier le nombre de personnes tuées et de blessés. Les enfants ne doivent pas être pris pour cible », a-t-elle ajouté dans un tweet. Mercredi, 18 civils ont également été tués par des raids de la coalition visant les camps des bédouins dans la région d'Amchiya, à Omrane.

FRAPPE BALISTIQUE À JIZANE

Entre-temps, l'unité balistique de l'armée yéménite et d'Ansarullah a tiré, dans la nuit de mercredi à jeudi, un missile de type Badr-1 contre la cité industrielle de la province de Jizane dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite. Lors de cette frappe, un Saoudien a été tué et 11 autres ont été blessées, a rapporté la chaine qatarie Al-Jazeera citant l'agence de presse officielle saoudienne SPA. La coalition dirigée par Riyad a prétendu que ce sont les éclats du missile yéménite abattu qui auraient fait des victimes dans cette cité industrielle. Les médias saoudiens ont confirmé l'attaque de mercredi soir, prétendant que le système saoudien de défense antiaérienne avait réussi à intercepter le missile yéménite. C'est la deuxième fois que la cité industrielle de Jizane est touchée par des missiles yéménites. La première attaque remonte au 6 juillet dernier.

ANSARULLAH MET EN GARDE ISRAËL ET LES USA

Pour sa part, le ministre yéménite de l'Information, Abdel Salam Mohammad Ali Jaber, a mis en garde les Etats-Unis et Israël contre tout aventurisme politique qui pourrait porter atteinte à la souveraineté du Yémen sur ses eaux territoriales. Le ministre du gouvernement de Salut national a également souligné que les forces de la marine yéménite étaient en état d'alerte maximale pour riposter à toute menace éventuelle de l'ennemi en mer Rouge. Il a affirmé que le développement des capacités défensives de la marine et de l'armée de l'air du Yémen ne menaçait en rien les intérêts des pays qui respectaient la souveraineté territoriale du Yémen et son droit à l'auto-défense. Le ministre yéménite a par ailleurs qualifié de ridicules les récentes allégations du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu sur la sécurité des eaux de la mer Rouge et la domination par 'Israël' du détroit de Bab al-Mandeb. « L'image d'un Israël, en tant que puissance militaire invincible, que les médias israéliens essaient de suggérer aux Arabes a changé. La vérité est qu'Israël est plus faible qu'on ne le croit. Nous croyons qu'Israël est encore plus faible qu'une toile d'araignée », a-t-il indiqué. **R. I.**

AFGHANISTAN

Les talibans sont entrés dans la ville de Ghazni



LES TALIBANS sont entrés vendredi dans la ville de Ghazni, chef-lieu de la province éponyme à moins de 200 km au sud de Kaboul où les combats se poursuivent, ont rapporté les responsables locaux. Selon le chef de la police locale, Farid Ahmad Marshal, joint par l'AFP vendredi matin, « les combattants talibans ont lancé leur assaut hier (jeudi) vers 23H00 en attaquant les barrages de sécurité qui ceinturent la ville. Les combats se poursuivent avec les forces de sécurité ». Ghazni est la deuxième capitale provinciale à tomber en moins de trois mois après Farah (ouest), le 15 mai, rapidement reprise par l'armée. « Ils ont avancé en ville et tiré plusieurs mortiers sur les habitations », a précisé le porte-parole du gouverneur provincial Arif Noori, évoquant plusieurs morts et blessés parmi les soldats.
« Les corps d'une trentaine de talibans gisent au sol », a-t-il également affirmé. Selon une source sécuritaire, les forces spéciales avaient été par précaution « déployées le mois dernier le long de l'autoroute Kaboul-Kandahar » – qui passe par Ghazni – « en prévision d'une offensive des talibans. « Elles sont déjà en mouvement pour bloquer leur progression » a-t-il affirmé. Joint au téléphone par l'AFP, Yasan, un habitant de Ghazni a raconté sa terreur : « Les talibans sont en ville, ils se servent des hauts-parleurs de la mosquée pour dire aux gens de rester chez eux. On entend de fortes explosions et des tirs, on est terrifiés », a-t-il raconté. Le porte-parole des talibans Zabihullah Mujahid a expliqué dans un communiqué que « cette attaque s'inscrit dans le cadre de l'offensive de printemps » lancée en mai « dans plusieurs directions ».

R. I.

LA RUSSIE EST-ELLE VISÉE ?

Une escadrille de F-22 américains en Europe

L'US AIR FORCE a transféré en Allemagne une escadrille de F-22 dans le cadre des mesures de « dissuasion » contre la Russie, a annoncé The National Interest en se référant à une déclaration du commandement des forces aériennes des États-Unis en Europe. « L'US Air Force déploie une escadrille de F-22 Raptor, pilotes et équipements associés, sur la base aérienne de Spangdahlem en Allemagne pour participer à des vols d'entraînement avec d'autres avions européens… Les F-22 sont arrivés le 8 août et resteront en Europe pendant quelques semaines. Ce déploiement d'entraînement se déroule dans le cadre de l'initiative européenne de dissuasion », a déclaré l'armée de l'air américaine en Europe (USAFE) dans un communiqué publié le 8 août. Les chasseurs font partie de la 95e escadrille de chasse de la 325e escadre déployée dans la base de Tyndall en Floride. Les Raptor seront basés à Spangdahlem d'où ils seront transférés dans d'autres régions d'Europe pour participer à des entraînements conjoints avec des alliés de l'Otan. Le chasseur furtif de 5e génération F-22 Raptor développé par Boeing et Lockheed Martin est entré en service dans les forces aériennes des États-Unis en 2005. Son baptême du feu a eu lieu lors de l'opération de la coalition anti-Daech en Irak et en Syrie. La Russie met toujours en garde contre les exercices militaires des forces aériennes de l'Otan à proximité de ses frontières. La diplomatie russe a réagi, fin juin, au lancement dans l'espace aérien de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie des manœuvres militaires Ramstein Alloy qui impliquaient des pays otaniens ainsi que des pays partenaires de l'Alliance. « Nous n'apprécions pas cette activité militaire. De tels exercices aggravent l'état de la sécurité régionale. Cela concerne principalement la région de la Baltique, qui pendant des décennies était la plus pacifique en termes militaires », a alors déclaré le vice-ministre russe des Affaires étrangères Alexandre Grouchko.

R. I.



FÊTE DU TAPIS D'AÏT-HICHEM (TIZI OUZOU)

Coup d'envoi de la manifestation

C'est devant un public nombreux que le président de l'APW de Tizi-Ouzou, Youcef Aouchiche, a donné le coup d'envoi, jeudi dernier, de la fête du tapis d'Aït-Hichem dans sa onzième édition, et ce au village éponyme de ce tapis dans la commune de Aïn El hammam.

De notre bureau, Saïd Tissegouine



A cette manifestation de cinq jours participent pas moins de 50 exposants issus des wilayas de Béjaïa, Tamanrasset, Aïn-Defla, Alger, Boumerdès et Tizi-Ouzou. En plus du tapis, élément clef de la manifestation, une multitude d'autres objets artisanaux ont été exposés et proposés à la vente au public. Hormis le tapis exposé sous ses différentes dimensions et ses différents motifs, le visiteur peut s'offrir, selon ses goûts et ses moyens, de l'habit traditionnel algérien jusqu'à ce fameux sabre targui et les coffrets faits en bois sculpté. Par ailleurs, des conférences sont programmées pour rehausser cette manifestation nationale culturelle et identitaire d'abord, économique et commerciale ensuite. Pour la journée d'aujourd'hui, c'est le recteur de l'université Mouloud- Mammeri de Tizi-Ouzou, le professeur Ahmed Tessa, qui a un rendez-vous scientifique avec le public à travers une conférence qu'il animera autour du thème «Ecole et patrimoine».

Il faut relever cependant que beaucoup de citoyens s'interrogent si le lieu de la manifestation (village d'Aït-Hichem), sis à 60 km du chef-lieu de wilaya, est le plus indiqué pour donner au tapis son cachet mérité. Autrefois, la fête du tapis d'Aït-Hichem était organisée au chef-lieu de wilaya. Et, par conséquent, le public fréquentait assidûment les différents stands durant toute la durée de la manifestation. Serait-ce le cas pour ce village si éloigné de la ville des Genêts ? Ce n'est pas évident lorsqu'on sait que bon nombre de citoyens ne possèdent pas de véhicules pour effectuer le déplacement. Idem concernant les habitants d'autres wilayas. Combien seraient-ils prêts à s'aventurer à travers des routes qu'ils ne connaissent pas ? Par ailleurs, il n'est pas toujours commode de circuler sur des chemins où l'on est dans le besoin permanent de demander aux gens la bonne direction à suivre pour arriver à destination. Les citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou eux-mêmes ne connaissent pas tous les différents chemins menant vers Aït-Hichem. Que peut-on dire alors d'un citoyen venant d'une lointaine wilaya ? En somme, l'idéal serait d'organiser à l'avenir cette manifestation au chef-lieu de wilaya, car il y va de l'intérêt de tout le monde.

FESTIVAL DE LA CHANSON ORANAISE

Clôture en apothéose

LA 11ÈME édition du Festival de la chanson oranaise a été clôturée, jeudi soir au Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (TRO), lors d'une cérémonie marquée notamment par la récompense de quatre jeunes talents lauréats du concours organisé dans le cadre de cet événement culturel.

Le jury présidé par le musicien Bey Bekkaï a décerné à cette occasion le 1er Prix au jeune Bilal El-Arbi pour sa brillante interprétation de la chanson «Mouhal t'farraqna lahoual» du regretté chantre du genre oranais Ahmed Wahby (1921-1993) auquel fut dédiée cette édition. Les 2ème et 3ème Prix sont revenus respectivement à Ourabah Yacine et Didi Mohamed Achraf, tandis que Djamel Essadek a reçu le Prix d'encouragement. Un public nombreux a assisté à cette soirée de clôture tenue en présence des autorités locales et qui a également vu les organisateurs rendre hommage à Cheikh Missoum Bensmir, grande figure du genre bédouin et du melhoun, âgé de 80 ans.

Une cérémonie haute en couleurs et en sonorités a régalé l'assistance qui a pris plaisir à découvrir ou à réécouter une sélection des plus beaux titres du patrimoine musical local. Plusieurs titres de feu Ahmed Wahby et Blaoui El-Houari (1926-2017), et d'autres composés spécialement en guise d'hommage posthume à ces chantres oranais, ont été interprétés par un plateau artistique de choix. Au grand bonheur de l'auditoire, de grandes vedettes se sont relayées sur scène, dont Houari Oulhaci, Hakima Boulenji, Houari Sabeur, Souad Bouali, Abdelkader Khaldi et Houari Benchenet, avec l'accompagnement harmonieux de l'orchestre dirigé par le maestro du violon Kouider Berkane.

Le directeur de la Culture, Kouider Bouziane, et la commissaire du festival, Khalida Benbali, se sont félicités de la réussite de cette édition qui a atteint les objectifs assignés, à savoir «la valorisation du patrimoine artistique et la promotion des jeunes talents». Le copréident du jury, le parolier Temmouh Abdellah a, quant à lui, relevé «une amélioration de la qualité des prestations livrées par les artistes au fil des éditions», recommandant aux talents en herbe de «saisir toutes les opportunités à venir pour consolider leur formation». Le festival qui a été sponsorisé par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), s'était ouvert le 5 août dernier en présence de Smaïl Oulebsir, représentant du ministre de la Culture Azeddine Mihoubi, rappelle-t-on. M. Oulebsir avait mis l'accent sur «les efforts déployés par l'État pour soutenir l'activité culturelle à travers l'ensemble du pays, offrant ainsi l'opportunité à toutes les potentialités artistiques de s'exprimer et d'évoluer».

R.C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE AÏN MERANE
COMMUNE DE AÏN MERANE
N° FISCAL : 098402325022828

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n° 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de Aïn Merane porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 04/2018 paru dans les quotidiens nationaux *EL SAWT EL AKHAR* le 14/07/2018 et *LE JEUNE INDEPENDANT* le 15/07/2018 et BOMOP et à travers les communes de la wilaya et la chambre commerciale et daïra d'Aïn Merane et la DAL de Chlef pour :

Intitulé d'opération : l'alimentation scolaire pour le 1er trimestre de l'année scolaire 2018/2019
Lot n° 01 : approvisionnement les cantines scolaires par la viande et matières protéique
Lot n° 02 : approvisionnement les cantines scolaires par légumes et fruits
Lot n° 03 : approvisionnement les cantines scolaires par alimentation générale
Lot n° 04 : approvisionnement les cantines scolaires par pain

qu'à l'issue d'évaluation des offres techniques et des offres financières en date du 29/07/2018 a été attribué provisoirement suivante :

Numéro	Intitulé de opération	Lentreprise	Loffre technique 45 pts	Montant en TTC corrigé (DA)	Délai de fourniture	Observation
01	Approvisionnement les cantines scolaires par la viande et matières protéiques	Boudali Belkheir Abdelkader 197902320007440	25.00	6.228.239,80 DA	60 jours	L'offre économiquement la plus avantageuse comme inférieure offre financière
02	Approvisionnement les cantines scolaires par légumes et fruits	Benafia Bouabdallah 197802150010055	25.00	7.228.786,00 DA	60 jours	L'offre économiquement la plus avantageuse comme inférieure offre financière
03	Approvisionnement les cantines scolaires par alimentation générale	Benafia Bouabdallah 197802150010055	25.00	4.303.856,60 DA	60 jours	L'offre économiquement la plus avantageuse comme inférieure offre financière
04	Approvisionnement les cantines scolaires par pain	Miloud Hocine Mohammed 197602320059039	20.00	931.708,80 DA	60 jours	L'offre économiquement la plus avantageuse comme inférieure offre financière

Conformément aux dispositions de l'article n° 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics des délégations de service public, tout soumissionnaire en se rapprochant de bureau de marché de la commune dans un délai de 03 jours à compter de la date de la première parution, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés dans les 10 jours qui suivent la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux susindiqués ou dans le *BOMOP*.

***Le Jeune Indépendant* du 11/08/2018 / ANEP N° 824 384**

Un signe buccal peut déterminer une maladie générale

Pour certain aller chez le dentiste régulièrement ne peut servir qu'à blanchir les dents et contrôler les gencives saines.



Bien qu'il soit certainement vrai que des contrôles réguliers et les nettoyages des dents aident à avoir une bonne santé bucco-dentaire en empêchant la carie dentaire et les maladies des gencives, les avantages du maintien portée bien au-delà de la santé bucco-dentaire de votre bouche.

UN SIGNE BUCCAL PEUT DÉTERMINER UNE MALADIE GÉNÉRALE !

Votre bouche et la langue sont des marqueurs extérieurs de l'état de votre santé globale. Un signe buccal peut déterminer une maladie générale Ex : vous souffrez peut-être de l'anémie ou même une carence vitamine. Un certain nombre de maladies virales et bactériennes donnent leurs premières manifestations dans la cavité buccale. Vos muqueuses, votre langue indiquent également si vous êtes déshydraté et exigent des fluides supplémentaires. Votre dentiste peut faire une évaluation lors d'un examen général.

Dépister du cancer tête et du cou, si vous êtes buveur ou fumeur

Un examen de dépistage simple par votre dentiste peut détecter des lésions dans la bouche, le cou, et de la langue qui pourrait être des zones précancéreuses. La détection précoce et le traitement pourrait sauver la vie. Votre dentiste peut discuter de la façon dont cet examen important peut être vital pour votre santé et votre bien-être.

SOINS DE SANTÉ PRÉVENTIFS FAVORISENT LA SANTÉ CARDIOVASCULAIRE GÉNÉRALE

Des recherches récentes suggèrent que la pauvre hygiène orale entraîne l'accumulation de plaque et pouvant conduire à la maladie de la gencive et l'os de soutien de la dent qui peut conduire au développement d'une infection bactérienne systémique qui pourrait potentiellement déclencher une crise cardiaque ou même conduire à la pneumonie. La soie dentaire régulier et la remise en état de la cavité buccale (enlever plaque accumulée sur les dents peut potentiellement sauver des vies).

Les sujets atteints de diabète nécessitent parfois une attention particulière avant de faire une extraction dentaire pour éviter la survenue d'éventuelles complications

Il est essentiel de suivre certains conseils avant de faire une extraction dentaire :

1. Consultez votre médecin avant de planifier une extraction dentaire
2. Avant chaque acte dentaire, préciser a votre dentiste l'état de votre diabète et si vous avez fait un épisode d'hypoglycémie dans le passé car vous avez un risque accru de faire un autre, préciser la fréquence des ces épisodes
3. Si vous êtes sous insuline, dites a votre dentiste quand avez pris votre derniere dose d'insuline
4. Dans certains cas vous aurez besoin d'un traitement pré opératoire
5. Vous devez informer votre dentiste de la liste des médicaments que vous prenez, votre dentiste aura besoin de savoir ces informations pour prescrire des médicaments les moins susceptibles d'interférer avec les médicaments que vous prenez déjà
6. Votre glycémie doit être équilibrée avant chaque acte dentaire, votre dentiste peut reporter l'extraction dentaire sauf en cas d'urgence
7. Gardez à l'esprit que la guérison peut prendre plus de temps chez les personnes atteintes de diabète. Suivez traitement les instructions post opératoire de votre dentiste.

Syndrome du biberon ou carie de la petite enfance

LES DENTS de lait sont très importantes pour une vie confortable de l'enfant, elles permettent de parler, avoir un bon sourire et bien mastiquer la nourriture. Les dents de lait gardent l'espace pour les dents permanente, si les dents temporaires sont perdu trop tôt, les dents voisines vont se déplacer dans ce vide et quand il est le temps des dents permanentes d'entrer, il ya peut-être pas assez de place. Cela peut rendre les dents tordues ou encombré. Les dents de laits présentent peuvent se carier des leur première apparition, c'est généralement vers l'âge de six mois, donnant ce qu'on appelle Syndrome du biberon ou carie de la petite enfance dans ce syndrome la carie touche généralement le bloc antérieur des dents supérieures, ou la carie peut s'évoluer et détruire les dents, imposant l'extraction de ces dents cariées.

LES FACTEURS QUI FAVORISENT LE SYNDROME DU BIBERON :

-La carie dentaire peut se produire lorsque le bébé est mis au lit avec un biberon qui contient des liquides sucrés, comme l'eau sucrée et des jus de fruits…

-Sucettes trempé dans du sucre ou du miel peut aussi conduire à la carie dentaire

-Le manque de Fluor :

Les bébés qui ne reçoivent pas une quantité suffisante de fluorure peuvent aussi avoir un risque accru de carie dentaire

COMMENT PRÉVENIR LA CARIE DE LA PETITE ENFANCE ?

-Après chaque tétée, essuyez-les gencives du bébé avec un chiffon propre ou un tampon de gaze humide.

Lorsque les dents de votre enfant commencent à éclater, les brosser délicatement avec une brosse à dents la taille d'un enfant et de l'eau.

-Éviter de remplir le biberon de l'enfant avec des liquides comme l'eau le sucre, le jus ou les boissons gazeuses.

-Il ne faut jamais plonger la sucette dans sucre ou dans le miel, ou la mettre dans votre bouche avant de la donner à l'enfant.

-On conseille une alimentation variée riche en fruits et en légumes

-On doit Limiter la consommation des bonbons-Demander a votre dentiste, si votre enfant nécessite des suppléments de fluore.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:57	12:35	16:21	19:30	21:00
CONSTANTINE	04:04	12:39	16:25	19:33	21:02
ALGER	04:17	12:54	16:40	19:48	21:18
OUARGLA	04:24	12:44	16:24	19:31	20:54
CHLEF	04:26	13:00	16:46	19:54	21:23
MOSTAGANEM	04:32	13:05	16:51	19:59	21:27
ORAN	04:35	13:08	16:53	20:01	21:29

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6157 – SAMEDI 28 DHOUL EL QU'IDA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	23°
Oran	33°	22°
Constantine	34°	20°
Ouargla	40°	30°

CANICULE À ANNABA

LA COQUETTE FAIT LE PLEIN D'ESTIVANTS

L'activité à cette heure de la journée baisse sensiblement et l'on ne voit plus dans les artères désertées que quelques rares retardataires qui se dépêchent de rejoindre leur domicile.

Les seuls magasins restés ouverts sont ceux de l'électroménager où on se presse d'acquérir qui un ventilateur, qui un climatiseur, qui un réfrigérateur pour profiter de ce confort devenu nécessaire.

La vie à Annaba en cette période est

«délocalisée «, elle se situe plutôt du côté des plages où on enregistre une affluence record. En effet, c'est le rush : à perte de vue sur la plage Rizzi Amor (Ex - Chapuis) en plein centre-ville, ce sont des centaines de familles qui s'y sont installées et ne sont pas près de quitter les lieux jusqu'au soir apparemment, au vu de la chaleur insupportable.

Des parasols multicolores à perte de vue et de petites tentes occupent presque tous les espaces, ne concédant que de petits passages pour accéder à la mer. Chaises



pliantes, petites tables, bouées et autres bateaux gonflables sont à quelques mètres de l'eau; on fait un petit plongeon, on profite de cette eau rafraîchissante et on vient s'installer sous le soleil pour encore refaire la même chose quelques minutes plus tard.

Des centaines de baigneurs s'adonnent à des jeux nautiques, à des courses de natation, à des apnées ou au jeu de ballon, au milieu des cris, des rires, bref, une ambiance toute particulière. Les maîtres-nageurs de la Protection civile veillent. Postés à des endroits stratégiques, ils ont l'œil sur tout et se tiennent prêts à intervenir en cas de difficulté ou de noyade.

Derrière, un poste d'observation avec une vigie surplombe toute la plage. Un agent de la protection civile surveille la baignade et alerte au moindre incident ses collègues à terre. La police des plages est omniprésente, des agents en tenue spéciale reconnaissables à leurs polos frappés du sigle de la DGSN font des rondes et sillonnent tout le périmètre pour sécuriser les estivants et intervenir en cas de problème. Aïn Achir, l'une des plages la plus prisée de La Coquette, est noire de monde, il n'y a pas un seul petit espace de libre et on a l'impression d'être à l'étroit à ciel ouvert.

Sur plus de 2 kilomètres de sable fin et de rochers, on ne voit pratiquement que des parasols et des tentes. Certains estivants arrivés un peu tard ont dû s'installer dans la forêt située à quelques dizaines de mètres de l'eau. Là, à l'ombre des arbres et au milieu de la végétation on monte sa tente et on met ses affaires dedans avant de dévaler la petite pente et piquer un plongeon dans cette eau de mer si accueillante et si rafraîchissante. Les cafés et les petits fast-foods établis un peu plus haut sont très fréquentés et parfois les serveurs se trouvent débordés par les commandes qu'ils essayent tant bien que mal de satisfaire.

A la Caroube, à Belvédère, à Toche ou à Seraidi, dans toutes ces plages, c'est pratiquement la même chose. Il faut dire que la chaleur a poussé les gens à aller chercher un peu de fraîcheur, là où elle se trouve, c'est-à-dire du côté de la mer et à Annaba la mer est pour tous.

D'Annaba, Nabil Chaoui

INONDATIONS D'IN GUEZZAM

L'ANP poursuit son assistance aux sinistrés

LES SERVICES spécialisés de l'Armée nationale populaire (ANP) poursuivent leur assistance aux sinistrés d'In Guezzam à travers la mobilisation d'importants moyens humains et matériels pour améliorer leur prise en charge, suite aux dernières intempéries ayant touché la région, a indiqué avant hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Suite aux opérations d'intervention menées par les unités de l'ANP à In Guezzam à Tamanrasset, en vue de dépasser la situation engendrée par les perturbations climatiques et les inondations ayant touché la région, les services spécialisés de l'ANP ont poursuivi leur assistance aux sinistrés à travers la mobilisation d'importants moyens humains et matériels pour améliorer la prise en charge des sinistrés avec la mise en place de points de soins destinés à la prise en charge sanitaire des malades et des blessés ainsi que l'installation de tentes supplémentaires pour l'hébergement des familles et la distribution de denrées alimentaires et divers autres produits de la vie quotidienne ayant été acheminés sur les lieux par voies terrestres et aériennes», précise la même source. À ce titre, les unités de l'ANP déployées sur le terrain ont veillé à «rassurer les habitants que ces opérations humanitaires, engagées sous la supervision directe du Haut commandement de l'ANP, se poursuivront, jour et nuit, jusqu'au dépassement des effets de cette catastrophe naturelle et le retour aux conditions normales de la situation», ajoute le communiqué du MDN. **S. N.**

EVOCATION SUR LA RADIO DE LA REVOLUTION

Nouveaux témoignages d'anciens combattants

«LA VOIX de l'Algérie libre et combattante», radio qui émettait clandestinement durant la guerre de libération nationale, et son rôle «important» durant la guerre de libération nationale, ont été soulignés avant-hier à Alger par des moudjahidine, témoins de l'époque coloniale.

«Cette radio qui était notre seule source d'information sur la Révolution, était également un véritable outil d'encouragement et de mobilisation pour tous les Algériens engagés dans cette lutte pour l'indépendance du pays», a témoigné le moudjahid Boulahfa Khaled lors d'une rencontre d'enregistrement de témoignages de moudjahidine, organisée par le Musée national du Moudjahid et élargie à l'ensemble de ses structures au niveau local. Il a ajouté que les Algériens «qui ont été surpris par des militaires français en train d'écouter cette radio, ont vite fait d'abandonner la fréquence afin que l'ennemi ne puisse se rendre compte de l'existence de cette radio qui a fini, progressivement, par faire connaître la noble cause du peuple algérien».

Pour le même intervenant, cette radio était «un véritable stimulant pour les moudjahidines, ainsi que pour le reste de la population algérienne en mobilisant des troupes de l'Armée de libération nationale (ALN) et en mettant en échec la propagande coloniale», citant notamment les journalistes Aissa Messaoudi et Mohamed Bouzidi comme les voix les plus marquantes de ce média.

De son côté, le moudjahid Kadri Khodja Moustapha, qui était dans la zone frontalière algéro-tunisienne, a souligné que «dans le contexte de guerre, il fallait donner de la voix à la Révolution algérienne et c'est la mission que cette radio a accomplie en diffusant des messages de confiance pour les Algériens, mais aussi en démentant la propagande française qui tentait de minimiser l'ampleur de la Révolution et son impact».

Pour sa part, le moudjahid Bouchicha Abderahmane a abondé dans le même sens, estimant que cette radio «constituait à la fois la voix de la Révolution et un moyen pour démentir les mensonges et la propagande des autorités coloniales françaises».

Le 16 décembre 1956, la voix du commentateur politique Chikh Mimoune se fait entendre avec pour slogan : «Ici la radio de l'Algérie libre et combattante, la voix du Front de libération nationale et de l'Armée de libération nationale s'adresse à vous du cœur de l'Algérie». Le contenu de «La voix de l'Algérie libre et combattante» sera émis par la suite sur les ondes des radios des pays arabes, notamment le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Syrie et l'Irak.

T. R.

L'HÉCATOMBE ROUTIÈRE CONTINUE

Six morts dont quatre d'une même famille à Constantine

L'HÉCATOMBE continue sur les routes de Constantine. Cette fin de semaine, cinq personnes ont encore perdu la vie dans deux accidents de la circulation. Quatre personnes d'une même famille ont péri jeudi matin sur la route wilayale 133 reliant Aïn Abid à Tamlouka dans la wilaya de Guelma.

Un poids lourd tractant un semi-remorque a violemment percuté une Renault Clio, ne laissant aucune chance aux occupants du véhicule, deux femmes, un homme et un adolescent.

Agées entre 14 et 70 ans, les victimes perdront la vie sur place. Leurs corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital d'El Khroub. Le conducteur du camion a été grièvement blessé, apprend-on auprès de la cellule de communication de la Protection civile. Il a été évacué par les pompiers vers le dispensaire de la localité de Aïn Abid avant son transfert vers la structure hospitalière d'El Khroub. Dans l'après-midi un autre semi-remorque entre en collision avec une voiture asiatique, Hyundai H10.

L'accident s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest sur le tronçon traversant la commune de Didouche Mourad au lieudit Aïn-Lakhiouti, à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya. Le conducteur du véhicule, 50 ans, a péri sous le choc. Son corps a été déposé à la morgue de la structure hospitalière de la localité. La veille mercredi, en début d'après-midi, un octogénaire a perdu la vie après avoir été fauché par une voiture à Djebli Abdellah, dans la commune de Hamma Bouziane. La victime a été heurtée au moment où elle s'apprêtait à traverser la chaussée.

Le conducteur, âgé de 27 ans, était sous le choc au moment de l'arrivée des secours. La dépouille de la victime a été déposée a la morgue du CHU Dr Benbadis. Le week-end dernier, une personne avait trouvé la mort et 75 avaient été blessées dans deux accidents d'autobus.

Amine B.